

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand
Conseil

N° de tiré à part : 15-POS-138

Déposé le : 01.09.15

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Pour un réseau VLS moderne et efficace sur l'ensemble du territoire cantonal

Texte déposé

Si depuis 2010, il est constaté une diminution des déplacements en transports individuels motorisés en faveur des transports publics et de la mobilité douce, il n'en demeure pas moins que 20% des déplacements en voiture font moins d'un kilomètre, soit 15 minutes à pied et 5 minutes à vélo.

Conscients de cette problématique et soucieux de modifier les comportements en terme de mobilité plusieurs communes en collaboration avec des partenaires privés ont développé sur leur territoire la possibilité de se déplacer en vélos libre service (VLS), offrant une alternative supplémentaire à la mobilité individuelle motorisée.

Un réseau VLS est un complément intéressant aux transports publics. Pour des courts trajets (3km), il offre un moyen de déplacement rapide et peu coûteux tout en suscitant le report modal ; pour autant qu'il soit réfléchi pour être compatible avec les transports publics existants entre autre.

Néanmoins à ce stade, les Verts font le même constat que celui récent du quotidien 24 Heures, en Suisse Romande contrairement à d'autres régions suisses ou étrangères le projet à de la peine à démarrer. Les points suivants sont de sérieux freins au développement de ce mode de transport :

- Les sites de location sont encore très peu développés dans notre canton, les zones périurbaines déjà peu desservies par les transports publics pourraient bénéficier de stations VLS afin de compléter leur offre en transfert modal. Mais pour ce faire, il importe que les stations soient réfléchies en lien avec les transports publics et que la distance entre les stations et les TP ou entre les stations entre elles n'excède pas les 3 km. A titre d'exemple, sur un territoire comme le Campus où le système fonctionne, il y a 10 stations.
- Il est encore difficile pour le non-initié d'avoir accès aux points de vente des cartes journalières, abonnements... VLS ceux-ci étant insuffisants, peu visibles et souvent dans les

offices du tourisme. Pour que le réseau soit utilisé l'accès au vélo doit être simple et rapide.

Il convient, en outre, de relever que le système VLS a été mis en place en Suisse en 2006, et que le fournisseur a commencé la mise sur le marché en 2004 ; soit il y a plus de 10 ans. Entre-temps aucune modification technologique simplifiant le système et le rendant moins coûteux n'a été développée. Alors qu'il existe aujourd'hui des solutions beaucoup plus souples comme par exemple Vélospot à Bienne, ou encore des développements qui permettent des infrastructures plus légères rendant l'utilisation des VLS vraiment souple et efficace, répondant ainsi à la demande des utilisateurs actuels.

Ainsi, si il convient de saluer les initiatives communales et privées en la matière, il convient aussi de relever que leur nombre et leur dispersion rend difficile les négociations avec le partenaire. De fait, il est plus difficile de demander et d'obtenir une amélioration technologique du système. Ainsi afin que cette solution innovante et prometteuse en matière de mobilité devienne une réelle alternative, il conviendrait que l'autorité cantonale assure avec et auprès des communes une coordination afin d'apporter les améliorations nécessaires au réseau VLS. Cela pourrait se faire via les projets d'agglomération par exemple. Il s'agirait, en outre, d'étudier les solutions nouvelles existantes et possibles ainsi qu'une mise en commun des montants dédiés au réseau VLS.

Ainsi Les Verts demandent au Canton d'intervenir auprès des acteurs afin d'assurer une coordination en matière de développement du VLS, d'étudier avec eux des solutions techniques existantes et novatrices et la possibilité de la création d'un pot commun servant à l'exploitation dudit réseau.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures



(b) renvoi à une commission sans 20 signatures



(c) prise en considération immédiate



Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Sylvie Podio



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

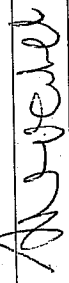

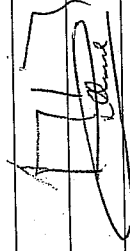


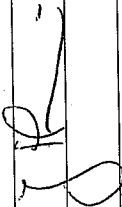


Signature(s) :




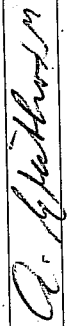
Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 25 août 2015

Aellen Catherine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Attinger Doepper Claire	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Aubert Mireille	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Clivaz Philippe	Gander Hugues
Ballif Laurent	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Bendahan Samuel	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Berthoud Alexandre	Courdesse Régis	Glauser Alice
Bezençon Jean-Luc	Cretegnay Gérald	Glauser Nicolas
Blanc Mathieu	Cretegnay Laurence	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	Debluè François	Guignard Pierre
Bory Marc-André	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Bovay Alain	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Brelaz Daniel	Despot Fabienne	Induni Valérie
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Buffat Michaël	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Butera Sonya	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Capt Gloria	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Chappuis Laurent	Eggenberger Julien	Kernen Olivier
Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline	Krieg Philippe

Liste des députés signataires – état au 25 août 2015

Kunze Christian	Nicolet Jean-Marc 
Labouchère Catherine	Oran Marc
Lachat Patricia	Papilloud Anne
Lio Lena	Pernoud Pierre-André
Luisier Christelle	Perrin Jacques
Mahaim Raphaël 	Pidoux Jean-Yves 
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric 
Manzini Pascale	Podio Sylvie 
Marion Axel	Probst Delphine
Martin Josée 	Randin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves
Matter Claude	Ravenel Yves
Mayor Olivier	Renaud Michel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Ailette
Meldem Martine 	Rezso Stéphane
Melly Serge	Richard Claire
Meyer Roxanne	Riesen Werner
Miéville Laurent	Rochat Nicolas 
Miéville Michel	Romano Myriam
Modoux Philippe	Roulet Catherine
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette
Montangero Stéphane	Rubattel Denis
Mossi Michele	Ruch Daniel
Neyroud Maurice	Rydlø Alexandre
Nicolet Jacques	Schaller Graziella

Schelker Carole
Schobinger Bastien 
Schwaar Valérie
Schwab Claude
Sonnay Eric
Sordet Jean-Marc
Stürner Felix 
Surer Jean-Marie
Thalmann Muriel
Thuillard Jean-François
Tosato Oscar
Treboux Maurice
Trolliet Daniel
Tschopp Jean
Uffer Filip
Venizelos Vassilis 
Voiblet Claude-Alain
Volet Pierre
Vuarnoz Annick
Vuillemin Philippe
Wehrli Laurent
Wüthrich Andreas 
Wyssa Claudine
Yersin Jean-Robert
Züger Eric